mutuelle entrain

la lettre

ÉDITORIAL

FAIRE DE LA POLITIQUE DE SANTÉ UN COMBAT POUR 2012

La valorisation des efforts de gestion de Mutuelle Entrain, au cours des deux derniers exercices, se trouve annihilée par la politique de taxation menée par le gouvernement. Cet état de fait est difficilement mesurable par l'adhérent.

En effet, la promesse de faire de ce quinquennat celui de la baisse des impôts aboutit à :

- une envolée de la taxation des mutuelles, passée entre 2009 et 2011 de 2,5 % à 13,27 % ;
- la fiscalisation des mutuelles avec leur assujettissement à l'impôt sur les sociétés et à la contribution économique territoriale ;
- l'annonce de l'augmentation de l'impôt le plus injuste qui soit, la fameuse TVA sociale !

La politique ultralibérale impulsée aux plans successifs de financement de la Sécurité sociale a conduit à un transfert important et continu du régime obligatoire vers les assurés sociaux, qui voient leur cotisation mutualiste augmentée et leur reste à charge s'amplifier.

« Chacun cotise selon ses moyens et chacun reçoit selon ses besoins. »

Le risque est grand de voir de nouveaux assurés sociaux se démutualiser.
En privant la Sécurité sociale des recettes nécessaires à son financement par une politique d'exonération sans compensation, le gouvernement remet en cause le principe fondateur solidaire de notre protection sociale selon lequel chacun cotise selon ses moyens et chacun reçoit selon ses besoins.

Année électorale, 2012 est l'occasion pour la mutualité d'interpeller non seulement les candidats à l'élection présidentielle, mais aussi les candidats aux élections législatives, afin de faire de l'accès aux soins pour tous un enjeu majeur de ces deux scrutins.

Olivier Foucaut, *secrétaire général*

Les mesures santé 2012

L'augmentation de la TVA intermédiaire de 5,5 % à 7 %, et de la TVA dite sociale de 19,6 % à 21,2 % constitue une nouvelle mesure de transfert de financement sur la consommation des ménages qui vient s'ajouter à toutes les formes de taxation de la santé consenties depuis quelques années. La liste des médicaments non remboursables qui ne cesse, d'année en année, de s'amplifier, sera directement impactée par ces mesures.
Avec 7 % d'imposition des mutuelles et ▶

MUTUELLES DE FRANCE
L'ÉCHANGE, L'ENTRAIDE, LA RÉCIPROCITÉ

MUTUALITÉ FRANÇAISE

infos

INTERNET

2011, un excellent cru

Vous êtes de plus en plus nombreux à visiter et à utiliser le site de la mutuelle.

En 2011 :

– 160 000 visites (13 300/mois)
– 75 000 visiteurs uniques (6 250/mois)
– 867 000 pages vues
– 4 minutes = temps moyen passé sur le site
– 45 % de nouveaux visiteurs
– 9,9 % des adhésions arrivent par Internet.
– 21 000 internautes inscrits sur le site, dont près de 11 500 adhérents et plus de 3 100 professionnels de santé.

www.mutuelle-entrain.fr est devenu en un peu plus d'un an un véritable site de services fidélisant les adhérents par les fonctionnalités offertes : accès à son dossier, modification de son contenu, demandes de devis dentaire ou optique, suivi en temps réel de ses remboursements, dématérialisation des relevés mensuels, courriels directs à son conseiller ou ses élus, actualité de sa section... Important quand, aujourd'hui, 80 % des foyers sont équipés d'au moins un ordinateur, avec une forte majorité connectée à Internet (plus de 85 %).

Cependant, Mutuelle Entrain s'attache à maintenir une relation de proximité avec ceux qui ne sont pas équipés : les plus démunis et les plus âgés.

GUIDE MUTUALISTE 2012

Erratum

Dans le *Guide mutualiste 2012* que vous avez reçu en janvier, une coquille s'est glissée dans le tableau des prestations pages 14 et 15.

À la ligne : OPTIQUE/Opération des yeux (art. RM A2.4.2.b), lire, dans la colonne Formule 2 : 200 € par œil et par an, en Formule 3 : 300 € par œil et par an (au lieu de, respectivement, 200 € par an et 300 € par an).

▶ Les mesures santé 2012 (suite)

assurances, l'année 2012 constitue la première année pleine de l'instauration de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA).
2012 constitue aussi l'année d'entrée dans la fiscalité de droit commun des mutuelles qui vont se voir progressivement assujetties à l'impôt sur les sociétés... avant d'être soumises à la contribution économique territoriale en 2013 !

Un nouveau nuage à l'horizon : le secteur optionnel

Autre dossier majeur qui aura inévitablement une incidence sur les cotisations mutualistes : l'instauration du secteur optionnel. Valider le principe des dépassements d'honoraires et imposer leur prise en charge par les complémentaires santé constituent les fondements du texte voté par le Parlement dans le cadre du plan de financement de la Sécurité sociale 2012. Le texte impose aux partenaires de s'entendre sur les modalités d'application, au risque de voir le gouvernement imposer ce dispositif par la voie législative. ●

PROXIMITÉ

De la parole aux actes

Dans les précédents numéros, nous vous avons exposé les grands principes de notre fonctionnement de proximité. Ce positionnement spécifique illustre parfaitement la différence majeure de Mutuelle Entrain avec les autres mutuelles cheminotes.
Au-delà de ces grands principes, rien ne vaut quelques exemples pour vous montrer comment passer « de la parole aux actes ».

À Séverac-le-Château

Une réunion d'adhérents a eu lieu à Séverac-le-Château, organisée par la Section Languedoc-Roussillon : 25 adhérents et délégués ont participé à cette réunion suivie d'un repas convivial qui a permis la poursuite des échanges.
Pour préparer cette rencontre, la Section Languedoc-Roussillon avait fait une annonce dans le magazine *Viva*, « posté » un article sur le site Internet dans l'espace « En direct des Sections », et convoqué les délégués.

À Marmande

Une première réunion d'information à Marmande, organisée par la Section Aquitaine-Nord, a réuni 18 adhérents et délégués. Lors de cette rencontre, les adhérents ont exprimé le besoin d'une permanence régulière en gare de Marmande. Celle-ci a été mise en place

une fois par mois, tous les mois impairs, sauf juillet. Dans la foulée, l'information a été diffusée par courrier aux adhérents de la région.

Ces deux rencontres ont permis des échanges animés sur différents sujets : cotisations, prestations, changement de formule, actualité sociale, vie de la mutuelle, etc. Ce fut aussi l'occasion de réaffirmer les valeurs de Mutuelle Entrain. Elles illustrent également nos réponses aux attentes de nos adhérents en utilisant des méthodes d'organisation répondant à la « réalité du terrain ».
Deux exemples « de la parole aux actes » qui expriment bien le souci permanent de proximité de votre mutuelle. ●

infos

2 NOUVELLES AGENCES

Nice : une agence en devenir

L'espace de Mutuelle Entrain occupe la moitié des locaux de l'agence France Plus pour recevoir le public et animer la vie politique de la section.

Rosette Tanghe, de la Relation adhérents, apporte aux cheminots, aux personnels du groupe SNCF et à leur famille un accueil personnalisé pour les faire bénéficier d'un service à la mesure de leurs attentes en matière de santé et de prévoyance.

Elle gère directement, sur le département des Alpes-Maritimes, 1 879 adhérents et 1 169 bénéficiaires.

Elle vous accueille :
les lundi, mardi, jeudi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures
le mercredi de 9 heures à 12 h 30,
le vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

Agence de Nice
30, rue Trachel,
BP 1411, 06007
Nice Cedex 1
Tél. : 04 97 03 00 41
SNCF 587 748
Fax : 04 97 03 00 47
Courriel : nice@mutuelle-entrain.fr

Strasbourg, dans la continuité

Dans le cadre de la fusion de la Mutuelle Familiale des Cheminots de Strasbourg, l'agence de Strasbourg rejoint le réseau Mutuelle Entrain. Les adhérents et le public seront heureux de retrouver Anne-Marie Batsakoutsas et Brigitte Schwartz, fidèles au poste.

L'agence est ouverte :
les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures
le vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

Agence de Strasbourg
16, rue des Halles,
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 32 86 81
SNCF 782 963
Fax : 03 88 23 11 33
Courriel : strasbourg@mutuelle-entrain.fr

PRESTATIONS

2012 : ce qui change

MUTUELLE PRATIQUE

Modification de garantie

Lors du passage sur une garantie supérieure ou inférieure, la mise en place de la nouvelle garantie sera effective le 1er jour du trimestre civil suivant la demande de changement. Exemple : une demande de changement de formule reçue le 8 août 2012 s'appliquera à compter du 1er octobre 2012. La souscription à une garantie est d'un an minimum.

Allocation maternité : conditions de paiement

Les adhérents bénéficient d'une allocation lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant, à condition que ce dernier soit inscrit impérativement dans les 30 jours qui suivent sa naissance ou son adoption sous le contrat de l'adhérent auquel il est rattaché.

Prothèses dentaires non remboursées

Le forfait prévu en Formule 2 et 3 est versé pour les travaux de prothèses dentaires non pris en charge par le régime obligatoire, sauf dans le cas des implants.

Optique : opération des yeux

Le forfait prévu en Formule 2 et 3 est versé par œil et par an pour :

- une opération de la cataracte en sus du ticket modérateur ;
- les opérations de la myopie, de l'hypermétropie, de l'astigmatie et de la presbytie.

Chambre particulière hospitalisation médicale, chirurgicale, obstétrique

Le forfait prévu en Formule 2 et 3 est plafonné au « tarif mutualiste » pour les séjours dans les établissements couverts par une convention existant entre ces établissements et la FNMF.
Renseignez-vous auprès de votre agence.

Cure thermale, forfait hébergement/ transport

Les pièces justificatives à présenter pour le versement du forfait annuel cure thermale avec un transport effectué en voiture particulière sont les suivantes :

- attestation sur l'honneur du nombre de kilomètres effectués entre le domicile et le lieu de cure ;
- copie de la carte grise du véhicule.

La participation de la mutuelle sera calculée sur la base du barème kilométrique des impôts en vigueur, dans la limite du plafond prévu pour le forfait annuel cure thermale pour l'hébergement et/ou le transport.
Les autres justificatifs restent inchangés pour l'hébergement : facture d'hébergement (hôtel, location, camping...).

Dans l'action

PRÉVENTION

Le 12 janvier 2012, lors d'une journée de rencontre, de débats et d'information, la Prévention par Mutuelle Entrain a pris toute sa dimension : le Pôle Prévention Promotion de la Santé fait partie intégrante de l'organisation de Mutuelle Entrain. Il mettra en œuvre, avec les Sections régionales, les axes d'effort définis par la Commission Prévention.
Pour 2012, la Commission a lancé 4 programmes d'actions :
1- Le bien vieillir, en s'orientant sur l'aide aux aidants des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;
2- Manger, bouger en s'appropriant les actions à mener dans le cadre de Plus saine la vie ;
3- Le bien-être au travail, par l'intermédiaire de l'organisation d'une journée de sensibilisation des élus du CHSCT de la SNCF, confrontés à la difficulté d'accueillir l'expression d'agents en souffrance psychique.
4- Les actions de prévention développées grâce à nos partenaires pour les besoins de la petite enfance, avec les CER SNCF, ou encore pour lutter contre les addictions en partenariat avec la Santé de la Famille.
Notre objectif : satisfaire les attentes de nos adhérents au plus près de chez eux, dans leur section et répondre ainsi aux besoins des cheminots et de leurs familles. ●

Le professeur Capron, médecin chef de la SNCF entouré de Aline Bizot, présidente de la Commission Prévention de Mutuelle Entrain (à sa gauche), et Carole Hazé, de la Fédération des mutuelles de France.

PLUS SAINE LA VIE

En région, c'est parti !

Plus saine la vie

De Paris à Montpellier, de Strasbourg à Bordeaux, toutes les sections Mutuelle Entrain sont impliquées dans le programme Plus saine la vie. Au total, ce sont 34 référents qui vont représenter les sections dans les 19 comités de pilotage régionaux, pour travailler à un accompagnement individuel et collectif des agents détectés en surpoids. L'enjeu : réduire les facteurs de risque liés à la surcharge pondérale et à la sédentarité, comme le diabète, l'hypertension, etc.
La participation de Mutuelle Entrain en région appuiera les actions initiées par les COPIL régionaux par des actions de proximité.
Les premières actions verront le jour au deuxième trimestre, sur les thèmes de la connaissance des aliments, de l'importance des petits déjeuners, de l'équilibre alimentaire, mais aussi de l'aide à la reprise d'une activité physique...
L'implication de Mutuelle Entrain permet de renforcer son statut d'acteur incontournable dans la santé au travail à la SNCF. ●

INFORMATIONS SANTÉ

Un service gratuit

Priorité Santé Mutualiste

Priorité Santé Mutualiste est un service gratuit proposé par Mutuelle Entrain à ses adhérents. 600 mutuelles de santé de la Mutualité française, soit 38 millions de personnes, ont accès à ce service.
Mutuelle Entrain participe activement à faire vivre un service qui apporte solidarité, entraide et prévoyance.

Extrait du « chat » sur le site *www.prioritesantemutualiste.fr/psm/accueil* entre Olivier Phan, pédopsychiatre au Centre Emergence de l'Institut mutualiste Montsouris, expert de Priorité Santé Mutualiste et des adhérents.

« Mon fils a seize ans et il passe des nuits entières à jouer avec son ordinateur. Il y a même des week-ends où on a l'impression qu'il vit plus la nuit que le jour. Quand on essaie de le stopper, ça se termine toujours avec des colères et des conflits. Comment faire ? »

Dr Olivier Pha : Pour éviter les conflits, il vaut mieux parler des conséquences des jeux vidéo sur la vie scolaire, familiale et amicale. L'arrêt des jeux n'est pas une fin en soi, c'est un moyen d'arriver à un certain bien-être. L'objectif est d'essayer de discuter avec lui de l'incompatibilité entre un abus de jeux et un développement harmonieux.

« Tous écrans confondus (Playstation, TV, ordinateur...), quel est le temps « d'exposition » maximum à ne pas dépasser par jour pour les enfants ? »

Dr Olivier Pha : Tout dépend du contexte, des résultats scolaires et de l'insertion dans la vie familiale. En général, jusqu'au collège, il n'est pas recommandé de jouer les veilles de classe. Il s'agit aussi d'apprendre à l'enfant l'autocontrôle en lui donnant, par exemple, un crédit d'heures de jeu par week-end (2 à 4 heures à répartir sur samedi et dimanche).

« À partir de quel âge peut-on autoriser un enfant à surfer sur internet et/ou regarder la télé ? »

Dr Olivier Pha : Pour la télé, tout dépend de la maturité de l'enfant. Il faut équilibrer le temps avec les autres activités nécessaires à son développement. Pour Internet, il est raisonnable de commencer par autoriser l'accès en compagnie d'un adulte à la fin du primaire/au début du collège. De toute façon, cela lui sera demandé par l'école.

Pour bénéficier de ce service, appelez le

3935
Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

et donnez votre code mutuelle 6188.

ENQUÊTE

Votre opinion nous intéresse !

Mutuelle Entrain se veut à l'écoute de ses adhérents. Elle est soucieuse d'évoluer au plus proche de leurs attentes. En mars 2012, Mutuelle Entrain lance une grande enquête nationale de satisfaction qui permettra de mieux connaître l'opinion et les besoins des bénéficiaires en matière d'offre, de prévention, d'information et de relation avec leur mutuelle.

Par courrier ou par courriel

Plus de 20 000 adhérents seront invités à participer à cette consultation, soit par un questionnaire papier adressé à leur domicile, soit par un courriel personnel pour répondre à un questionnaire en ligne.
Par avance, nous remercions les adhérents pour leur contribution à la réussite de cette enquête.
Vous pouvez d'ores et déjà proposer de participer à cette consultation en contactant votre délégué, en en parlant avec votre conseiller ou en vous connectant sur *www.enquete-entrain.fr*

Agir ensemble pour notre santé
mutuelle entrain
LA MUTUELLE DU MONDE CHEMINOT
Enquête de satisfaction
Adhérents, votre opinion nous intéresse
Mutuelle Entrain, soucieuse de mieux répondre aux attentes de ses adhérents, lance une grande enquête nationale de satisfaction.
Plus de 20 000 bénéficiaires de Mutuelle Entrain seront invités à participer à cette consultation.
UNE MUTUELLE PROCHE DE VOUS
UNE MUTUELLE À VOTRE ÉCOUTE
Si vous êtes adhérent, vous pouvez dès maintenant proposer votre participation en contactant votre délégué, votre agence ou en envoyant un mail à contact@enquete-entrain.fr

Les résultats de cette consultation seront présentés dans la lettre Mutuelle Entrain de septembre. ●

PRATIQUE

Médecine SNCF mode d'emploi

Vous êtes actif SNCF et vous avez choisi l'option médecine SNCF de l'offre Mutuelle Entrain, voici quelques précisions sur l'accès à la médecine de soins SNCF.

Pour qui ?

• Pour les agents du cadre permanent.
• Pour les titulaires d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Où ?

• Dans les centres médicaux SNCF.
• Dans les cabinets privés des médecins agréés par la SNCF.
• L'agent domicilié dans une zone non couverte peut consulter un médecin de son choix. Il conserve la prise en charge à 100 %.

Comment ?

• Dans les cabinets médicaux SNCF, sur rendez-vous (appel téléphonique dans votre cabinet médical).
• Des médecins généralistes et spécialistes agréés assurent des consultations dans leur cabinet privé.
• Dans certains cas particuliers, lorsque les agents ne peuvent pas se déplacer, des visites à domicile peuvent être effectuées par les médecins généralistes du réseau SNCF.
• L'agent domicilié dans une zone non couverte, dite « hors zone médicale », peut consulter le médecin de son choix tout en gardant l'avantage de la prise en charge à 100 % des tarifs de convention pour toutes les dépenses de maladie. ●

en bref

MUTUALISATION

Opération parrainage

Parrainez un collègue du monde ferroviaire ou de la SNCF, un retraité de la SNCF.

Le filleul que vous nous présentez bénéficiera d'un mois de cotisation offert, et vous-même, d'un chèque-cadeau d'une valeur de 20 €.
Demandez les bulletins de parrainage à votre agence, ou faites-le depuis votre espace personnel sur *www.mutuelle-entrain.fr*

Adhérents Mutuelle Entrain, qui êtes-vous ?

Les débuts d'année sont propices pour regarder comment évolue la mutuelle en termes de population d'adhérents.

Dorénavant, Mutuelle Entrain couvre 79 départements avec les nouvelles Sections de Nice et de Strasbourg.

Au 1er janvier 2012, Mutuelle Entrain, c'est pratiquement 82 000 adhérents pour près de 137 000 bénéficiaires.

Mutuelle Entrain affirme son ancrage dans le monde ferroviaire avec plus de 66 500 adhérents cheminots, dont 22 000 actifs.

De plus, début 2012, 1 600 nouveaux adhérents ont fait le choix de rejoindre Mutuelle Entrain.

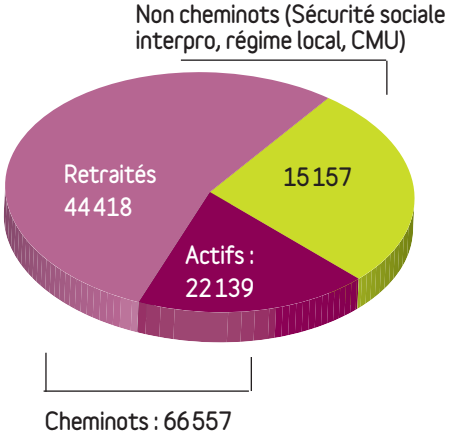

VIE DES SECTIONS

HARMONISATION DES HORAIRES

Ça fonctionne

Depuis le 1er janvier 2012, les nouveaux horaires des agences ont permis d'unifier les heures d'accueil du public.
Quelques cas spécifiques liés à l'effectif présent dans telle ou telle agence respectent néanmoins les mêmes horaires pour leur plage d'ouverture en matinée.

Horaires harmonisés

Du lundi au jeudi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures;
le vendredi, de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures.

Légende

matin / après-midi — **Horaires harmonisés** 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00, du lundi au jeudi 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00, le vendredi

matin / après-midi — **Agence fermée ou horaire de fermeture exceptionnel**

Agence	Horaires d'ouverture Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ANGOULEME					
ARLES					
AVIGNON Gare					
AVIGNON Dépôt					
BAYONNE					
BORDEAUX					
CLERMONT-FERRAND					
DIJON					
LE MANS					
LIMOGES					
LYON					
MARSEILLE					
METZ			→ 12h00		

Agence	Horaires d'ouverture Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MIRAMAS					
MONTPELLIER					
NANCY					
NICE					
NIMES					
PARIS					
CAT PARIS*					
RENNES					
SAINTES					
STRASBOURG					
TOULON	→ 16h00			→ 15h30	
TOULOUSE					
TOURS					

*CAT : Centre d'accueil téléphonique N°Azur 0 811 02 54 54

NANCY-METZ

Solidarité et proximité

Pour les cheminots de la Section Nancy-Metz et région de Mutuelle Entrain, l'entraide et la solidarité ne sont pas de vains mots.
En Lorraine, Mutuelle Entrain est partenaire de l'AREMIG, association de soutien aux parents d'enfants hospitalisés à l'hôpital pour enfants de Nancy-Brabois, partenaire de Jazz de Cœur avec la Mutualité Lorraine pour offrir des concerts en milieux hospitaliers, sanitaires et sociaux à destination de publics qui, pour des raisons de santé, sont dans l'incapacité de se déplacer.

Chiens guides d'aveugles

La section de Nancy-Metz et région apporte une aide financière à l'association des chiens guides d'aveugles du grand Est de Woippy. L'objectif de cette association est de contribuer à l'éducation des chiens guides qui seront offerts à des personnes non voyantes résidant dans l'Est de la France.
C'est à l'occasion du 10e anniversaire de cette association que Tatiana, jeune handicapée adhérente de Mutuelle Entrain, accompagnée de Pierre Vagneur, trésorier de la section, a remis la contribution Mutuelle Entrain aux responsables de l'association.
Aider et essayer d'améliorer le quotidien de celles et ceux qui sont touchés par les aléas de la vie participe à l'engagement des cheminots pour une société solidaire. ●

Tatiana entourée de la présidente de l'association, du secrétaire et de Pierre Vagneur.

dans les sections

MARSEILLE ET RÉGION

IRM à Malartic

Adhérents Mutuelle Entrain, votre médecin vous a prescrit une IRM. Vous avez choisi la polyclinique Malartic : lors de la prise de rendez-vous, précisez et demandez les jours de présence du médecin mutualiste pour bénéficier du tiers payant mutualiste et donc ne pas faire d'avance d'argent.

Permanence d'Aubagne

Tous les jeudis de 13 heures à 15 h 30, gare SNCF, local de l'assistante sociale.

En dehors des heures d'ouverture ou si vous trouvez l'agence fermée, vous pouvez déposer vos courriers, demandes de renseignements ou un avis de votre passage. Votre conseiller, Olivier Guirard se fera un plaisir de les traiter rapidement et de vous recontacter.

AGENCES

Marseille et Tours prennent des couleurs

L'agence de Tours, ainsi que l'agence et le siège de Marseille, ont bénéficié pour l'an nouveau de décors rouges, aux couleurs de Mutuelle Entrain.

Ce sont les 4e et 5e agences à bénéficier de ce lifting complet avec, entre autres, l'utilisation des visuels de la campagne de communication 2011-2012 et, pour Marseille, d'une signalétique épurée pour la partie siège.

Réalisation Viva Com' - Photos Entrain, . imprimerie Ydprint-mars 2012